

FICHE ACTION N° 4.2.1.

Poursuivre la mise en œuvre du PLH

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
Action nom	Poursuivre les objectifs de mixité sociale et de réponse aux besoins globaux en logement du PLH
Action n°	4.2.1.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Priorité ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune/TCO
Description de l'action	Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du programme local de l'habitat sur le centre-ville (quartier PLH) en termes de : <ul style="list-style-type: none"> - Production de logements : 67 nouvelles résidences principales attendues par an, dont un tiers sur le centre-ville (quartier PLH) - Une moitié de la production attendue en logements locatifs sociaux - Une densité moyenne attendue de 30 logts/ha (Scot du TCO). - Lutte contre la vacance et amélioration du parc existant - Lutte contre l'habitat indigne - Mixité générationnelle - Maîtrise foncière
Partenaires	EPFR, bailleurs sociaux, partenaires immobiliers.
Dépenses prévisionnelles (HT)	Temps agent
Plan de financement prévisionnel (HT)	Sans objet.
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SCoT, PLH, PILHI.
Lien autres actions du programme	<p>Action 3.2.1. Poursuivre l'action foncière communale préventive sur les bâtiments et secteurs à enjeux du centre-ville</p> <p>Action 4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville</p> <p>Action 4.1.2. Réaliser un diagnostic sur la vacance des logements avec zoom sur le périmètre PVD/ORT</p> <p>Action 4.1.3. Lancer une étude pré-opérationnelle OPAH multisites</p> <p>Action 4.1.4. Participer aux réflexions du TCO sur la mise en œuvre d'un OFS</p>

	<p>Action 4.1.5. Etudier l'opportunité d'un élargissement de la mise en œuvre du PAFI au centre-ville</p> <p>Action 4.2.2. Finaliser l'opération de mixité sociale et intergénérationnelle des Géraniums</p> <p>Action 4.2.3. Finaliser l'opération de la Maison Relais</p> <p>Action 4.2.4. Permettre l'amélioration légère des logements des allocataires CAF</p> <p>Action 4.2.5. Mettre en œuvre les objectifs du Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat</p> <p>Actions 4.2.6 à 4.2.8 : Finaliser les opérations de RHI</p> <p>Action 4.2.9. Réhabiliter l'opération Atalantes</p> <p>Action 4.2.10. Doter le territoire d'une opération "Habitat Inclusif"</p> <p>Action 4.2.11. Mettre en œuvre l'opération "Cœur de ville"</p> <p>Action 4.2.12. Mettre en œuvre l'opération "Saint-Alme"</p> <p>Action 4.2.13. Mettre en œuvre l'opération "F. de Mahy / V. Hugo"</p> <p>Action 5.1.3. Articuler la mise en œuvre du programme PVD avec les autres outils de programmation à l'échelle du territoire communal : PAT, CTG, SD3B, PLU</p> <p>Action 5.1.4. Articuler la mise en œuvre du programme PVD avec les autres outils de programmation à l'échelle du territoire intercommunal : CRTE, ORT, Projet de territoire</p>
Concertation	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Cf. évaluation PLH.
Conséquence sur la fonction de centralité	Selon les choix retenus.
Annexes	<p>Extrait de la cartographie des quartiers PLH.</p> 